



### **ACTION SOCIALE**

**Ukraine : la solidarité s'organise à Villennes**  
> p. 4

### **FINANCES**

**Budget 2022 : un rééquilibrage nécessaire**  
> p. 18

### **TRANSITIONS**

**28 arbres plantés dans les espaces verts**  
> p. 17

# SOMMAIRE

## 3. Édito

## 4. Action sociale

- De Villennes à l'Ukraine, une chaîne de solidarité sans précédent
- La Protection civile sur tous les fronts
- Deux familles ukrainiennes hébergées par la Municipalité
- Un dîner aux couleurs de l'Ukraine
- Musique et humour pour la bonne cause



## 6. Paroles de Villennois

- Ukraine : « Une angoisse permanente »

## 8. Vie municipale

- La mairie s'engage pour des achats éco-responsables
- Première question pour la demi-heure citoyenne
- Le Président du Sénat à l'écoute des préoccupations villennoises

## 10. Mobilités

- Des aménagements pour réduire la vitesse
- Le parking du commerce à nouveau opérationnel
- Le Maire déplore la fermeture du guichet SNCF
- Réaménagement du pôle gare : la concertation continue

## 12. Vie scolaire

- Atsem, beaucoup, passionnément...
- La qualité de l'air mesurée dans les classes
- Les Villennois passent à App'Table
- Masterclass de jazz
- Carnaval
- Concertation

## 14. Urbanisme

- Un périmètre d'étude pour préserver notre cadre de vie
- Avenue Irène : l'assainissement désormais conforme

## 15. Associations

- Pour les associations, c'est bientôt le retour à la Maison
- Subventions : le soutien de la mairie

## 16. Transitions

- Un bilan énergétique pour les bâtiments communaux
- Trier aussi dans les espaces verts
- Ne taillez plus vos haies avant août
- Villennes poursuit son engagement en faveur des arbres
- Un mouton décédé d'une intoxication alimentaire

## 18. Dossier – Budget 2022

- « Renforcer les services aux Villennois »
- Face aux contraintes, un rééquilibrage nécessaire
- Répartition des dépenses de fonctionnement
- Maintenir une dynamique d'investissement en 2022

## 22. Jeunesse

- L'éloquence, c'est tout un art
- Le CMJ présenté en Conseil municipal

## 23. Seniors

- Inscrivez-vous pour la sortie à Rouen le 14 juin
- Le loto, c'est toujours un succès
- Deux anciens combattants honorés

## 24. En bref

## 25. Culture

- Les bénévoles de la bibliothèque sont à la page
- À lire de vive voix
- Inès Halimi vous aime vers le jazz
- Voyage musical au temps de la Renaissance
- Fête de la musique
- Des tableaux offerts à la commune
- Les Photophiles s'exposent
- Suivez l'actualité culturelle grâce à la newsletter

## 28. Sport

- Un nouveau départ pour la Foulée villennoise
- Le Grand 8, une véritable attraction
- Les Ragondins vont encadrer l'Armée
- Football : les U16 en finale de la coupe des Yvelines

## 30. Tribunes

## 31. Agenda & Carnet

- Législatives 2022

Suivez-nous sur :  
[www.ville-villennes-sur-seine.fr](http://www.ville-villennes-sur-seine.fr)



Mairie de Villennes sur Seine



@villennesurSeine

Directeur de la publication : Jean-Pierre Laigneau  
Responsable de la publication : Thomas Chaigne  
Rédaction : Service Communication, élus, services municipaux  
Réalisation : Service Communication  
Crédits photos : Services municipaux  
Impression : Imprimerie Jasson Taboureau  
Imprimé dans le respect de l'environnement sur papier éco-certifié  
3 000 exemplaires  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2022



Chères Villennoises,  
Chers Villennois,

Les Français ont donc fait le choix, à 58,54%, de réélire Emmanuel Macron pour présider la France les cinq prochaines années. Ce vote aura nécessairement des effets sur notre vie communale comme il en a eu durant les années précédentes. Ainsi, pour garantir le niveau de service public attendu par les Villennois, nous avons été contraints de voter lors du dernier Conseil Municipal une augmentation de 6,5 points de la taxe foncière. Ce taux amené à 30,45% (proche de celui des communes voisines) nous est imposé du fait de la diminution drastique des dotations versées par l'État aux communes. À noter également que nos pénalités relatives à la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) sont en forte augmentation depuis 2013 puisque Villennes n'a pas atteint à ce jour ses obligations en matière de logements sociaux.

C'est dans ce contexte difficile, que nous avons rencontré, à Villennes, début avril, avec plusieurs élus, le Président du Sénat, Gérard Larcher, et Sophie Primas, Sénatrice des Yvelines, pour leur faire part de nos sujets de préoccupation. Ainsi, à la problématique de la loi SRU (qui nous impose d'atteindre 25% de logements sociaux d'ici 2025 malgré des contraintes géographiques et de mobilité propres à notre commune), le Président Larcher nous a partagé

les opportunités offertes par la loi dite 3DS (Différenciation, Décentralisation et Déconcentration). Cette loi devrait nous permettre, via un contrat de mixité avec la Communauté Urbaine et l'État, de prolonger d'un maximum de 9 ans le délai de réalisation de nos objectifs.

Le rôle de la Communauté Urbaine GPS&O et la représentativité de notre commune au sein de cette Communauté ont également été abordés au cours de cet échange. J'ai fait part au Président Larcher de la nécessité pour les communes de taille moyenne telle que la nôtre de récupérer en partie certaines compétences et notamment celle de la voirie.

Les élections législatives des 12 et 19 juin prochains seront déterminantes. Aussi je vous encourage vivement à vous rendre aux urnes pour élire le ou la députée qui sera le/la plus à même de défendre les intérêts de notre circonscription et donc de notre commune à l'Assemblée Nationale. Et ce, en tenant compte de la nécessité de faire évoluer les lois pour plus d'adaptation à nos contraintes et à nos spécificités locales de manière à préserver le cadre de vie auquel nous tenons tant.

**Jean-Pierre Laigneau,**  
Maire de Villennes-sur-Seine,  
Conseiller communautaire  
Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)

# ACTION SOCIALE

## De Villennes à l'Ukraine, une chaîne de solidarité sans précédent

Depuis la fin février, le peuple ukrainien est menacé par l'invasion russe. Pour lui venir en aide, des Villennois se sont mobilisés en participant à la collecte organisée par la Municipalité et le Département des Yvelines.



Les Villennois ont été nombreux à répondre à l'appel aux dons lancé par la mairie.

Depuis la fin février, le peuple ukrainien est menacé par l'invasion russe. Pour lui venir en aide, les Villennois se sont mobilisés en participant à la collecte organisée par la Municipalité et le Département des Yvelines et orchestrée par Virginie Albar, Adjointe au maire.

Des colis remplis de denrées, produits d'hygiène, kits de premiers secours, couvertures, sacs de couchage, médicaments, ont été déposés en mairie. Vendredi 18 mars, un camion missionné par le Conseil départemental des Yvelines est venu récupérer les nombreux dons. Une opération qui aura nécessité un important travail de logistique de la part des élus et des agents pour stocker, trier et répartir les produits. L'acheminement s'est ensuite fait sous le contrôle de la Protection civile jusqu'aux portes de l'Ukraine (voir plus bas).



Agents et élus lors du chargement du camion missionné par le Conseil départemental des Yvelines.

**980 tonnes**

C'est le poids des biens de première nécessité acheminés en Ukraine par le Département des Yvelines. L'équivalent de 40 poids-lourds !

### La Protection civile sur tous les fronts

Impliquée dans l'action du Département mais également dans celle mise en place par l'Association des maires de France, la Protection civile des Yvelines, dont le siège est basé à Villennes, a beaucoup œuvré pour l'Ukraine au mois de mars. « Nous avons aidé les communes à s'organiser, explique Arnaud Sepval, le président départemental. Ce furent trois semaines très intenses avec 80 appels téléphoniques par jour et d'autres partenariats qui ont été mis en place avec des établissements scolaires ou des entreprises. » Les convois humanitaires menés par la Protection civile ont ensuite été acheminés en Pologne, en Roumanie et en Moldavie.



## Deux familles ukrainiennes hébergées par la Municipalité

**Grâce aux efforts conjoints des élus, des agents et de la population, la commune accueille deux familles ukrainiennes à Villennes depuis début avril.**

La générosité des Villennois a fait bouger les lignes. Depuis le 11 avril, Oleksandra et Uliana, et leurs deux enfants respectifs, sont hébergés dans un logement appartenant à la commune.

Après la remise en état des locaux effectuée par les agents des services techniques, l'habitation a été meublée grâce aux nombreux dons de mobilier et à l'action d'Olivier Daeschner et Fa-

bien Vial, élus de la majorité. « Nous avons lancé un appel auprès des Villennois qui se sont encore une fois montrés très solidaires, explique Olivier Daeschner, Adjoint au maire. Merci encore pour votre soutien, votre attention et votre générosité. » Les enfants en âge d'être scolarisés ont intégré l'école Saint-Exupéry. Avec le concours d'Éva Ségué, Adjointe au maire déléguée à l'Action sociale, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a pris en charge les frais de cantine, de centre de loisirs et d'étude dirigée. Il a également mis à disposition des tablettes numériques. L'association Entraide scolaire amicale (ESA) va donner des cours de français aux enfants et aux mamans.



Uliana et Oleksandra (de gauche à droite).



Olivier Daeschner et les Villennois ont meublé le logement et organisé l'installation des familles.



## Un dîner aux couleurs de l'Ukraine

La solidarité passe aussi par de beaux moments de partage. C'est autour d'un dîner typiquement ukrainien que Fabienne Boehm (Fabienne Cuisine pour vous) et Cécile Bitoun (J'invite) ont récolté des fonds. Avec le soutien de la mairie et la participation du duo musical Acoustic Partners, elles ont pu remettre 1800 € au Centre communal d'action sociale (CCAS). Une somme qui sera dédiée aux réfugiés ukrainiens installés à Villennes.



Cécile Bitoun et Fabienne Boehm (de gauche à droite) lors de la soirée.

## Musique et humour pour la bonne cause

Rendez-vous le dimanche 22 mai à 17h dans la salle des Arts pour un spectacle caritatif au profit de l'Ukraine. Au programme : musique avec Sylvia Schmitt, ses élèves de l'atelier Chant pour tous (Association Villennes Bienvenue) et Bob Mansuy de l'école de musique Azim'Ut ; puis humour avec Sandrine Alexi (ex-Guignols de l'info) et Paul Adam. Les bénéfices du spectacle sont intégralement reversés à l'association franco-ukrainienne VESNA.

Tarif : 18€ (adulte) - 5€ (-12 ans)

Pour réserver, scanner le QR-Code --->





# PAROLES DE VILLENNOIS

## « Une angoisse permanente »

Ukrainienne et villennoise, Myroslava Roptin (née Brovchuk) est sous le choc de l'invasion russe dans son pays natal. Témoignage d'une femme qui vit désormais au rythme d'une guerre qui menace ses proches.

**Pouvez-vous présenter votre parcours et nous dire comment vous êtes arrivée en France ?**

C'est l'amour qui m'a amenée. Je suis née en région de Transcarpatie, je vivais dans un village montagneux puis j'ai déménagé dans la région de Lviv, une des plus grandes villes à l'ouest de l'Ukraine. En 2011, je me suis mariée à un Villennois et je suis donc venue vivre ici. Ma fille Yulia est née ici en 2016, elle va à l'école des Sables.

**Comment vivez-vous cette invasion russe en Ukraine ?**

J'ai de la famille en Ukraine actuellement. La plupart sont à l'ouest, du côté de Lviv, et sont relativement protégés (ndlr : entretien réalisé le 24 mars 2022). Je leur ai proposé de venir en France. Pour l'instant, ils ne le souhaitent pas, « tant que ça reste supportable ». Mais j'ai des amis, des connaissances, un peu partout dans le pays. C'est très perturbant de les savoir en danger. Mes journées sont faites d'une angoisse permanente. Je regarde beaucoup les informations à la télévision ou sur internet. Dès que je me lève, quand je me couche, toute la journée...

**Et au sein de votre foyer ?**

Toute la famille est impliquée dans cette terrible actualité. Yulia sait qu'à cause de la guerre, sa marraine a dû quitter sa maison, où nous avons passé des vacances, pour mettre sa famille à l'abri à l'ouest de l'Ukraine.

**Pouviez-vous imaginer qu'une telle situation se produise là où vous avez grandi ?**

Non, personne ne pouvait imaginer qu'il y ait autant de morts parmi les civils. La guerre entre l'Ukraine et la Russie date de 2014, elle n'était juste pas proclamée officiellement. Cela fait longtemps qu'il y a des troupes russes autour des frontières ukrainiennes. Même quand il y a eu des renforts, les Ukrainiens pensaient que c'était pour faire peur. Personne ne pensait qu'ils bombarderaient des villes, que les zones de

combat se propageraient, que des civils seraient touchés par des militaires.

*« Remercier les Villennois et la mairie pour leurs actions »*

**Vous êtes assez active sur les réseaux sociaux depuis que l'invasion a débuté...**

J'ai eu les larmes aux yeux quand j'ai vu le soutien de la mairie de Villennes, avec une photo aux couleurs du drapeau ukrainien, sur la page Facebook. Cela m'a énormément touchée. Je voulais remercier les Villennois et la mairie pour leurs actions de solidarité, pour ce soutien. C'est énorme ce que fait la France

**Votre engagement ne se cantonne pas aux réseaux sociaux puisque vous êtes membre d'une association humanitaire...**

Oui, je fais partie des membres créateurs de l'association Aide médicale caritative (AMC) France-Ukraine depuis la révolution de Maïdan en 2014. (ndlr : Elle a eu lieu à la suite d'émeutes à Kiev qui ont conduit à la destitution de Viktor Ianoukovytch, président pro-russe alors en exercice.) Cela a entraîné la guerre au Dombass. De là, nous avons fait des échanges entre médecins français et ukrainiens car ils n'étaient pas assez formés aux blessures de guerre.

**Aujourd'hui, quel est votre rôle au sein de cette association ?**

J'ai créé une branche d'aide humanitaire. Nous avons notamment acheté des ambulances, dont certaines étaient



avec les collectes qui ont été réalisées dans toutes les villes. Je partage beaucoup de photos et d'informations sur les réseaux sociaux. C'est douloureux mais c'est aussi pour accélérer la prise de conscience, notamment auprès de mes amis russes. Toutes les familles de l'ex-Union soviétique sont très dispersées. Ma mère et mes sœurs vivent d'ailleurs en Russie. Beaucoup de Russes ne veulent pas de cette guerre mais ils ont peur de le déclarer à haute voix et ils craignent d'être surveillés ou sur écoute.

d'ailleurs garées dans mon jardin à Villennes. Grâce aux hôpitaux français, on récupère de l'équipement. Depuis 2014, nous avons envoyé plus de 90 camions de 20 tonnes, soit plus de 1000 tonnes de matériel médical. Actuellement, nous assurons l'acheminement d'ambulances et d'équipements médicaux (pansements hémostatiques, défibrillateurs, respirateurs, etc.). Chaque jour, un camion part d'un de nos entrepôts ou directement des hôpitaux pour aider le peuple ukrainien.

# VIE MUNICIPALE

## La mairie s'engage pour des achats éco-responsables

Lors de la réunion du Conseil municipal du 17 février 2022, les élus ont adopté, à l'unanimité, la charte des achats éco-responsables.

Engagée dans une démarche de transitions écologique et énergétique (Rivières et fleuves sans plastique, Pacte pour la transition, Mon Restau responsable, etc.), la Municipalité se dote à présent d'une feuille de route pour renforcer ses efforts dans sa politique d'achats. « Cette charte témoigne de la volonté d'intégrer dans notre fonctionnement quotidien des enjeux de transition, de sobriété mais également de valoriser l'économie locale, sociale et solidaire, précise Virginie Oks, Adjointe au maire déléguée aux Transitions énergétique et écologique. La charte des achats



**38**

C'est le nombre d'actions réparties en 4 thématiques (Fournitures de bureau et d'entretien, Petits équipements, Numérique, Cérémonie et Événements) que propose la charte des achats éco-responsables.

éco-responsables a pour vocation d'être un cadre de référence commun pour l'ensemble des équipes (agents et élus) afin de mobiliser à tous les stades de la démarche d'achat, de l'analyse préalable des besoins à l'élaboration des cahiers des charges. »

### Suivi et évaluation des actions

De nombreuses mesures et actions sont déjà mises en œuvre en matière de consommation durable et responsable (papier 100% recyclé, fournisseur d'élec-

tricité renouvelable, recyclage du matériel informatique). La démarche d'achat éco-responsable est une démarche progressive. En utilisant cette charte comme guide, la commune se propose d'affirmer une politique d'achat globale s'inscrivant dans la continuité d'actions d'ores et déjà engagées. Le pilotage, le suivi et l'évaluation des actions de la commune seront mesurés à l'aide d'indicateurs permettant de suivre les engagements qui seront présentés aux commissions municipales concernées.

## Première question pour la demi-heure citoyenne

À la fin de la séance du Conseil municipal du 17 février, Christophe Minster a été le premier Villennois à poser une question aux élus dans le cadre de la Demi-heure citoyenne. Cet outil de démocratie participative, mis en place par la Municipalité, permet à tout Villennois majeur de poser publiquement une question d'intérêt général à la fin de chaque séance.

« Je me suis permis d'aller plus loin en me présentant avant. Je suis satisfait d'avoir pu poser ma question, d'avoir eu une réponse même si j'aurais aimé un échange, explique Christophe Minster. Le principe de cette initiative citoyenne est bon. Je suis content d'être le premier à l'avoir testé ! » La Demi-heure citoyenne est consultable à la fin des vidéos du Conseil municipal sur le site internet de la ville.



## Le Président du Sénat à l'écoute des préoccupations villennoises

Gérard Larcher, Président du Sénat, et Sophie Primas, Sénatrice des Yvelines et Présidente de la commission des Affaires économiques du Sénat, sont venus à la rencontre des élus villennois pour échanger sur de nombreux sujets locaux.

Premier d'entre eux : l'intercommunalité. « Avec un seul élu pour Villennes au sein de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, nous déplorons un manque de représentativité », a souligné le Maire, Jean-Pierre Laigneau. À l'instar d'autres collègues maires, j'ai indiqué que nous souhaitons récupérer certaines compétences transférées, notamment la voirie où nous constatons souvent un manque de réactivité. » Autre sujet largement évoqué : la loi SRU, qui impose 25% de logements sociaux. « Elle va transformer irrémédiablement nos communes alors que n'est rien prévu, en termes

de transport et d'équipement. Une fois de plus, c'est aux communes de s'organiser », a regretté l'édile face à Gérard Larcher.

### La fiscalité des communes évoquée

Jean-Pierre Laigneau et les élus ont également tenu à alerter les sénateurs sur les difficultés des communes au niveau financier. « La suppression de la taxe d'habitation - qui reporte la fiscalité sur les seuls propriétaires alors qu'ils ne sont pas les seuls à bénéficier des services -, la baisse des dotations de l'État et la faible part de fiscalité économique pour notre commune sont autant de difficultés qui nous contraignent à augmenter la taxe foncière ». Enfin d'autres sujets, comme le projet de cuisine centrale intercommunale ou encore la volonté d'organiser une visite du Conseil municipal des jeunes (CMJ) au Sénat, ont également été évoqués.



# MOBILITÉS

## Des aménagements pour réduire la vitesse

La Municipalité a pour objectif de faire diminuer la vitesse automobile à Villennes. Des demandes pour réaliser des aménagements ont été faites auprès des partenaires.

C'est une question prioritaire pour assurer la sécurité des Villennois. Face à l'indiscipline de certains conducteurs, la Municipalité souhaite mettre un maximum de moyens en œuvre pour forcer les automobilistes à adopter une conduite plus adaptée aux rues, souvent étroites, de Villennes. « Régulièrement, nous avons des réclamations à ce sujet et pour répondre à cette demande des Villennois, la police municipale pratique des relevés de vitesse sur plusieurs endroits de la commune, explique Philippe Desti-

son, Conseiller municipal délégué à la Circulation, au Stationnement et aux Transports. *Plusieurs voies ont notamment été ciblées et nous avons procédé à une analyse sur la pertinence et la faisabilité de la mise en place de dispositifs de réduction de la vitesse.* »

### Une zone 30 en centre-ville

À la suite de ce travail, des demandes ont été formulées auprès de la Commu-

nauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) et du Conseil départemental des Yvelines, compétents en matière de voirie sur le territoire de Villennes. Parmi ces projets, la Municipalité souhaite notamment mettre en place une limitation à 30km/h dans l'ensemble du centre-ville. La mise en place de passages piétons protégés, d'écluses ou encore de nouvelles places de stationnement a également été soumise à l'approbation de GPS&O.



### À Villennes, on roule zen

Le Conseil municipal des jeunes a mené une opération de prévention routière en partenariat avec la police municipale début avril. Les jeunes élus ont distribué des stickers À Villennes on roule Zen et ont invité les Villennois à avoir une conduite apaisée en centre-ville.

## Le parking du commerce à nouveau opérationnel

Indispensable à la fréquentation des commerces du centre-ville, le parking du commerce est à nouveau opérationnel depuis le 19 avril. Les élus sont en effet intervenus auprès de la Communauté urbaine GPS&O, le gestionnaire, à la

suite des dysfonctionnements (machines de paiement hors services et barrières ouvertes) notés depuis le changement d'opérateur, ce qui entraînait une utilisation abusive du parking au détriment des Villennois et des commerçants.



## La Maire déplore la fermeture du guichet SNCF



**La Municipalité de Villennes-sur-Seine regrette la disparition de ce service public de proximité.**

« Comme dans de nombreuses petites communes, la SNCF a décidé de fermer définitivement le guichet de la gare de Villennes-sur-Seine, pour des raisons économiques, afin de s'adapter à la fréquentation des gares. La Municipalité de Villennes-sur-Seine ne peut que regretter la disparition de ce service public de proximité, a déclaré Jean-Pierre Laigneau, Maire de Villennes-sur-Seine dans une lettre ouverte adressée à la presse et diffusée sur les réseaux sociaux.

### Veiller au maintien des services

Avec les élus du Conseil municipal, je vais veiller à ce que les services SNCF dédiés aux usagers villennois continuent d'être assurés de manière qualitative. La SNCF s'y est engagée avec une évolution des dispositifs d'information et d'achats de titres de transports. Des équipes d'agents assureront un passage quotidien pour s'assurer

du bon état et du bon fonctionnement des installations ; des agents de sécurité feront des tournées régulières en soirée.

### Une nouvelle utilisation du bâtiment

Se pose aussi la question de l'avenir du bâtiment de la gare. La Municipalité a d'ores et déjà entamé un travail de réflexion avec la SNCF pour définir les nouvelles utilisations de cet édifice historique et emblématique, avec des activités répondant aux besoins et aux attentes des Villennois. »

#### Le bâtiment protégé

Le bâtiment de la gare est protégé par le Label patrimoine d'intérêt régional et également par sa proximité avec l'Eglise Saint-Nicolas, classée Monument historique.



### Les abribus rénovés

Les services techniques de Villennes ont mené une campagne de remise en état des abribus de la commune. Des bancs et des vitrages ont notamment été installés. Une subvention départementale a permis la création de nouveaux abribus.

## Réaménagement du pôle gare : la concertation continue



Les contours du réaménagement du pôle gare, dans le cadre de l'arrivée d'Eole, continuent de se dessiner plus précisément, en collaboration avec la population, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) et la SNCF. Une réunion dédiée aux aménagements de la rue du Pont s'est déroulée en mairie le 28 mars dernier. Ont notamment été évoqués : la voirie, les espaces publics et les places de stationnement en zone bleue, l'emplacement de la consigne à vélos, les projets de création d'une rampe d'accès et la rénovation de l'abri voyageurs du quai.

# VIE SCOLAIRE

## Atsem, beaucoup, passionnément...

Villennes-sur-Seine fait partie des rares communes à doter ses écoles maternelles d'un Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) par classe.

Prendre soin de nos enfants, accompagner les projets des enseignants, animer les pauses méridiennes, veiller au bon déroulement de la restauration scolaire, etc. Les Atsem sont sur tous les fronts. À Villennes, pour leur faciliter la tâche et ainsi maintenir un niveau d'accompagnement scolaire de qualité auprès des élèves de maternelle, la Municipalité reste attachée à ce qu'il y ait un Atsem dédié à chaque classe. « C'est un luxe pour nous, souligne Adeline Maerten, l'une d'entre-elles. C'est l'idéal pour suivre les projets de classe de A à Z. »

### « Des repères pour les enfants »

Un dispositif qui permet également d'assurer une relation plus personnalisée avec les enfants. « Les enfants ont les mêmes référents tout au long de la journée, ce sont de vrais repères pour eux, poursuit Marie-Agnès Bouyssou, Adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires. C'est également important pour la Municipalité que les Atsem puissent avoir une grande liberté dans l'élaboration de leurs projets d'animation. Les activités qu'elles proposent sont une source d'épanouissement pour les enfants. »



La surveillance de la restauration fait partie des tâches des Atsem.

Un constat partagé par Nawal Hachem, enseignante à l'école des Chèvrefeuilles : « Nous avons la chance d'avoir une Atsem par classe, c'est un confort pour

nous, explique-t-elle. Elles connaissent notre façon de fonctionner, il y a des automatismes qui se créent. C'est beaucoup plus simple pour tout le monde. »



Les activités manuelles du midi constituent un temps calme important dans la journée.



### La qualité de l'air mesurée dans les classes

Installés en concertation avec les enseignants et les délégués de parents d'élèves, des capteurs de CO2 ont été financés par la commune, puis remboursés avec une subvention de l'État, et mis en place dans chacune des 23 classes de Villennes. Un smiley indique le niveau de qualité de l'air et sert de référence pour l'aération de la pièce. Ces mesures sont importantes pour la santé et le bien-être des enfants et de l'équipe éducative.

## Les Villennois passent à App'Table

L'application permet aux familles d'avoir un maximum d'informations sur la cantine de leur enfant. Elle est gratuite et utilisable sur les tablettes, smartphones et depuis le web.

Mise en place début février pour la commune de Villennes-sur-Seine, App Table permet de consulter, enregistrer ou imprimer les menus de la cantine ; de vérifier la présence d'allergènes dans chaque plat et de découvrir les animations et les actualités du restaurant de votre enfant. « Cette évolution répond à un besoin exprimé par les familles, répercuté par la commune auprès d'Elior, le prestataire de restauration, souligne Marie-Agnès Bouyssou, Adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires. Nous espérons qu'elle donnera entière satisfaction à chacun de ses utilisateurs. Nous incitons les parents à y associer leurs enfants. »



### Masterclass de jazz

Avant son concert à la salle des Arts, Matthieu Chazarenc a présenté son quartet et proposé une masterclass aux élèves des écoles villennoises.



### Carnaval

Avant les vacances de février, l'école des Chèvrefeuilles a organisé son traditionnel carnaval. L'occasion de se déguiser et de déguster des crêpes.

### Concertation

Dans le cadre de la mise en place d'un nouveau marché pour la restauration scolaire à partir de septembre prochain, élus, agents municipaux et délégués de parents d'élèves se sont réunis pour échanger sur leurs attentes, commenter le sondage réalisé auprès des parents d'élèves par les délégués et définir les objectifs communs qui permettront de produire un cahier des charges adapté aux priorités de tous.



# URBANISME

## Un périmètre d'étude pour préserver notre cadre de vie

**Le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, la mise en place d'un périmètre d'étude sur plusieurs parcelles en bordure de la RD 153. L'objectif est de préserver l'évolution du secteur.**

Instauré en 2020 par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a modifié les règles d'urbanisme sur le territoire de la commune. Sur les parcelles situées en bordure de la RD 153, entre le chemin de Fauveau et l'opération de construction Les Méliades, la classification en Espace boisé classé de l'ancien PLU a été notamment remplacée par un Boisement urbain, moins contraignant pour la construction.



« À la vue des évolutions du quartier Fauveau en cours de développement et de l'application du PLUi, il est nécessaire d'ajuster et de prendre en considération un projet d'aménagement d'intérêt communal, explique Jean-Michel Charles, Adjoint au maire délégué à l'Urba-

nisme. Le périmètre d'étude va conforter les outils de définition de notre urbanisme en prenant en compte les équipements et réseaux communaux, le trafic de la RD 153, les capacités des écoles et les espaces naturels environnants. »

### Un dispositif déjà utilisé à Villennes

Un périmètre d'étude a déjà été mis en place par la Municipalité sur une parcelle du secteur Breteuil, face à l'école des Sables. Ce dispositif permet à la collectivité d'opposer, le cas échéant, un sursis à statuer aux demandes d'autorisations de travaux, de construction ou d'installations qui pourraient porter préjudice à la mise en œuvre du projet d'aménagement envisagé. Le sursis à statuer doit être motivé et ne peut excéder deux ans.

## Avenue Irène : l'assainissement désormais conforme

Depuis le mois de mars, les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées sont séparés sur l'avenue Irène, rare tronçon villennois qui n'était pas encore conforme à la réglementation (article L1331-1 du Code de la Santé publique). En effet, si les eaux pluviales se déversent dans le réseau d'eaux usées, celui-ci risque de déborder sur la voie publique en cas de fortes pluies et des eaux usées non traitées peuvent rejoindre le milieu naturel.

Désormais, depuis l'entrée de cette avenue, les eaux usées sont collectées gravitairement dans une canalisation qui les conduit dans une cuve installée en haut des 100 marches. Elles y sont pompées pour être relevées et versées dans la canalisation principale qui se trouve route de Marolles. L'ancienne canalisation reste dédiée aux eaux pluviales qui sont rejetées dans la Seine.

À partir de la mise en route de la pompe de relevage, les riverains disposent de deux ans pour se mettre en conformité et se raccorder au nouveau réseau.



## Pour les associations, c'est bientôt le retour à la Maison

Les travaux de la Maison des associations prennent fin prochainement et les associations villennoises vont pouvoir reprendre possession des lieux.

Malgré les retards liés à la crise sanitaire et à la tension sur le marché des matériaux, les associations villennoises utilisatrices de la « MDA » vont enfin retrouver leur fief. Rénovée et mise aux normes, la Maison des associations, véritable lieu d'échange, vecteur de lien social intergénérationnel, va retrouver sa vocation première : l'accueil des habitants pour la pratique de leurs activités de loisir préférées. « C'est une fierté que

de pouvoir présenter ce beau bâtiment rénové aux représentants des associations », explique Virginie Albar, Adjointe au maire déléguée à la Culture, à l'Événementiel et à la Vie associative, à l'occasion d'une visite avec ces derniers.

### Visites sur place

Après avoir mis en place des réunions en mairie pour le retour des associations

dans la « MDA », la Municipalité a organisé plusieurs visites sur place, avec Jean-Michel Charles, Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme, comme guide. « C'était l'occasion également de parler du futur choix des salles et des divers aménagements », poursuit Virginie Albar.

L'inauguration officielle du bâtiment rénové devrait avoir lieu courant septembre.



## Subventions : le soutien de la mairie

La Municipalité poursuit son engagement auprès des associations avec le vote en séance du Conseil municipal d'une nouvelle enveloppe dédiée aux associations.

Dans le cadre de sa politique d'aide aux associations villennoises, et plus particulièrement après la crise sanitaire qui a affecté de nombreuses activités, la Municipalité a renouvelé son concours aux associations qui en ont fait la demande par l'attribution d'une subvention. « Nous tenons à poursuivre notre accompagnement pour soutenir les associations dans leur fonctionnement et la réalisation de leurs projets. Ces trois dernières années, nous avons vraiment soutenu les activités associatives, notamment pendant les tra-

voux de la Maison des Associations, car ce sont 180 000 € qui ont été libérés pour la location des Algeco. Nous avons maintenu également notre politique de subventions pendant la difficile période du Covid, explique Virginie Albar, Adjointe au maire délégué à la Culture, à l'Événementiel et à la Vie associative. Avec un budget contraint, il a cependant fallu fixer un nouveau cadre à ces attributions. Pour y prétendre, les associations doivent notamment participer au dynamisme de la vie communale. » Au-delà de l'aspect financier,



rappelons que la Municipalité travaille en partenariat constant avec les associations avec, par exemple, le partage de ses moyens humains en termes d'événementiel, de logistique, d'entretien des locaux ou encore de communication.

# TRANSITIONS

## Un bilan énergétique pour les bâtiments communaux

La conseillère en énergie partagée, mandatée par la commune, a dressé un bilan énergétique des bâtiments communaux afin de trouver les pistes pour réaliser des économies.

En septembre 2020, le Conseil municipal a voté l'accompagnement de la commune par un CEP (Conseil en énergie partagé). Ce dispositif s'étalant sur une durée minimum de 3 ans aide les communes de moins de 10 000 habitants à s'engager dans la maîtrise de leurs consommations énergétiques.

### Des bâtiments énérgivores

En mars 2022, la conseillère a fourni le bilan énergétique de la commune. Ce document de 70 pages synthétisant les données de consommation en eau, en gaz et en électricité des bâtiments communaux sur 3 années révèle notamment que le complexe sportif et l'ensemble constitué par la salle des Arts, la bibliothèque et le groupement scolaire Saint-Exupéry / Chèvrefeuilles sont les plus énérgivores.

« Dans le contexte mêlé des accords de Paris (visant à maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous des 2°) et de la flambée des prix de l'énergie, nous devons agir au niveau communal pour inverser la courbe et réduire notre consommation



énérgétique en réalisant prioritairement des travaux d'isolation » explique Virginie Oks, Adjointe au maire aux Transitions énérgétique et écologique.

### Une consommation en constante augmentation

Le bilan rapporte qu'entre 2017 et 2020 la consommation énérgétique de la commune a augmenté de 15% tandis que les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 13% et la facture de 30%. Cette augmentation est notamment liée à un manque d'isolation des bâtiments et à une surconsommation en



eau et en énergie. Ainsi en 2020, la facture énérgétique du patrimoine bâti de Villennes s'élevait à 188 272 € pour une consommation de près de 3 millions de kilowattheure (soit l'équivalent de 718 aller-retours en avion entre Paris et New York).



### Trier aussi dans les espaces verts

De nouvelles corbeilles de tri sélectif ont été installées dans les parcs communaux. Les règles de tri sont les mêmes que chez les particuliers.

### Ne taillez plus vos haies avant août

La loi interdit la taille des haies et l'élagage des arbres du 15 mars au 31 juillet pour la période de nidification des oiseaux. En agissant ainsi, vous protégez la biodiversité locale.



## Villennes poursuit son engagement en faveur des arbres

**28 arbres, répartis sur l'ensemble des espaces communaux, ont été plantés à Villennes-sur-Seine en ce début de printemps 2022.**



En juin 2021, le Conseil municipal de Villennes adoptait la **Déclaration des droits de l'arbre**. Cette déclaration rédigée par l'association ARBRES (Arbres remarquables : bilan, recherche, études et sauvegarde) et soutenue par des arboristes, juristes et parlementaires français vise à faire reconnaître les arbres comme des êtres vivants et de fait à mieux les protéger.

Dans le prolongement de ce vote et afin de poursuivre son engagement en faveur de la biodiversité, 28 arbres viennent d'être plantés sur différents espaces de la commune (école du Pré-Seigneur, parc de Marolles, pré de la fête, aire de sport de Breteuil, parc

Fauvel, parc de la mairie et bords de Seine).

Ces arbres, dont certains pourront vivre jusqu'à plusieurs centaines d'années, agiront comme **puits de carbone** (un arbre absorbe entre 10 et 50 kg de CO<sub>2</sub> par an). Ils auront également pour fonction de **limiter l'impact des inondations** grâce à leurs enracinements profonds, de réduire la pollution des eaux de surface, de **diminuer la vitesse des vents en hiver et d'apporter ombrage et fraîcheur en été**.

Des espèces aussi variées que le Sequoia, le Chêne vert, le Liquidambar, le Tulipier mais aussi le Cytise ou encore le Néflier auront enfin un impact direct sur la biodiversité locale puisque les oiseaux pourront y nicher et les insectes y butiner.



### Un mouton décédé d'une intoxication alimentaire

C'est avec tristesse et indignation que nous vous annonçons la mort de Prada (mouton blanc sur la photo).

Cette femelle a succombé à une intoxication alimentaire. Des individus auraient lancé des aliments aux moutons alors que cela est interdit et visiblement notifié par des panneaux. Le mâle Rio était également en mauvais état, mais a pu être soigné et sauvé. Depuis le 24 avril, il est de retour dans l'enclos avec une nouvelle femelle, Razmotte.

# DOSSIER - BUDGET 2022

## « Renforcer les services aux Villennois »

Adrien Perret, Adjoint au maire délégué aux Finances, décrypte le budget 2022 voté lors de la réunion du Conseil municipal du 7 avril.

**Pouvez-vous nous expliquer dans quel contexte vous avez préparé le budget 2022 de Villennes-sur-Seine ?**

Toutes les communes de France sont confrontées à la réduction de la participation de l'État, dont la Dotation globale de fonctionnement a baissé de façon continue depuis 2014. La crise du Covid-19 a également modifié de nombreux paramètres et maintenant la guerre en Ukraine amplifie la hausse du prix des énergies et des matières premières. La pénalité de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), liée au pourcentage de logements sociaux, va aussi augmenter, passant de 186 000 à 215 000 € en 2022 (elle était de 75 000 € en 2013 et de 111 000 € en 2020).



**Concrètement, les recettes de fonctionnement ont donc fortement diminué ...**

Oui et à un niveau plus local, les attributions de compensation versées par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) ont également diminué de près de 400 000 euros depuis la création de cette intercommunalité. Notre fiscalité économique est limitée dans la mesure où la zone des Quarante-Sous est située essentiellement sur le territoire d'Orgeval. Ces éléments contraignent la capacité d'autofinancement de la section de fonctionnement de notre commune.

**Quelle a été votre ligne directrice dans les choix budgétaires ?**

Dans ce contexte, nous devons avoir une gestion des dépenses de fonctionnement toujours plus rigoureuse pour maintenir une dynamique d'investissement soutenue vers nos projets prioritaires et renforcer la qualité des services de proximité rendus aux Villennois. Pour cela, nous devons développer les subventions et le mécénat. Dans nos dépenses, la modération doit prévaloir dans nos décisions budgétaires. C'est une équation complexe.

*« Le taux de fiscalité est notre seul levier »*

**Des choix forts ont été faits pour renforcer la qualité du service public proposé aux Villennois ...**

L'équipe municipale est ambitieuse pour offrir aux Villennois une qualité de service élevée. Et pour cela, nous devons être pragmatiques car GPS&O n'a pas permis de dégager des économies d'échelle. En 2022, les dépenses de personnel devraient progresser de près de 200 000 €. C'est le fruit d'une volonté de toujours renforcer les services aux Villennois avec la mise en place d'une brigade de nuit grâce à l'embauche de 2 policiers municipaux supplémentaires. La présence d'un Agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles (Atsem) par classe fait aussi la spécificité de notre commune. C'est un haut niveau de service qui a un coût.

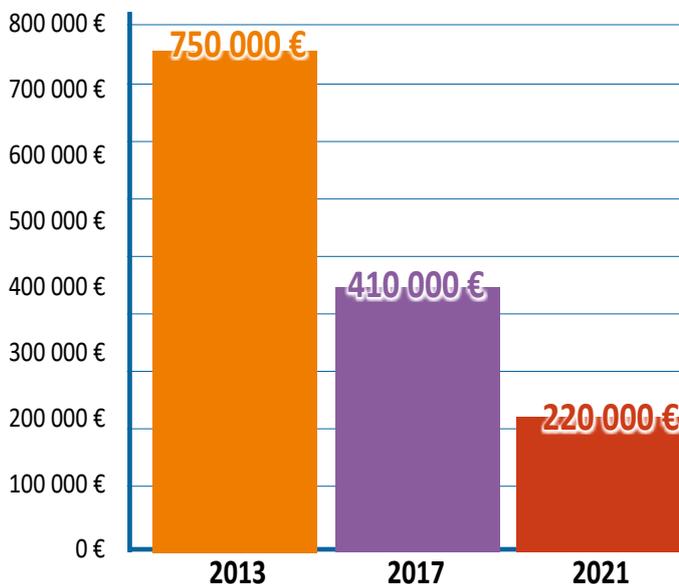
**Cela induit-il une modification de la fiscalité locale ?**

Conformément à la loi de finances pour 2022, les valeurs locatives sont revalorisées de 3,4 % de façon automatique (suivant l'indice d'inflation de l'année précédente). Contrairement à l'État, la commune est soumise au principe d'équilibre budgétaire. Pour se conformer à cette législation, **le taux de fiscalité est notre seul levier et les recettes de fonctionnement reposent sur une hausse du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 6.5 points sur la part communale.** Toutefois, la taxe d'habitation sera intégralement supprimée d'ici 2023 (le taux communal de la taxe d'habitation sur la résidence principale s'élevait à 11,71 points en 2020). L'objectif est de dégager un résultat de fonctionnement courant de 330 000 €, ce qui représente 60 € par habitant (en moyenne les communes de 5 à 10 000 habitants présentent un résultat de 145 € par habitant). Cela permet de sécuriser la capacité d'autofinancement de la commune pour ses projets d'investissement, sans recourir excessivement à l'emprunt.

## Face aux contraintes, un rééquilibrage nécessaire

Les trois principales composantes des recettes sont la taxe foncière, les attributions de compensation et les dotations de l'État. Dans un contexte global marqué par une forte diminution des versements de l'État et de GPS&O, la Municipalité a été contrainte de modifier le taux de taxe foncière pour maintenir la qualité du service public apporté aux Villennois.

Une diminution drastique des dotations versées par l'État à Villennes



Des recettes reversées par la Communauté urbaine en baisse notable



Une fiscalité économique limitée

578 000 € d'attribution de compensations annuelles versés par la Communauté urbaine pour Villennes, ce qui équivaut à  $\approx 100$  € / habitant  
À Orgeval :  $\approx 300$  € / habitant  
À Chambourcy :  $\approx 1 000$  € / habitant

Taux de  
taxe foncière  
à Villennes  
en 2022

**30,45**

À Orgeval : 29,52  
À Vernouillet : 31,4  
À Verneuil-sur-Seine : 34,52

Pénalité de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) liée au pourcentage de logements sociaux sur le territoire de la commune.

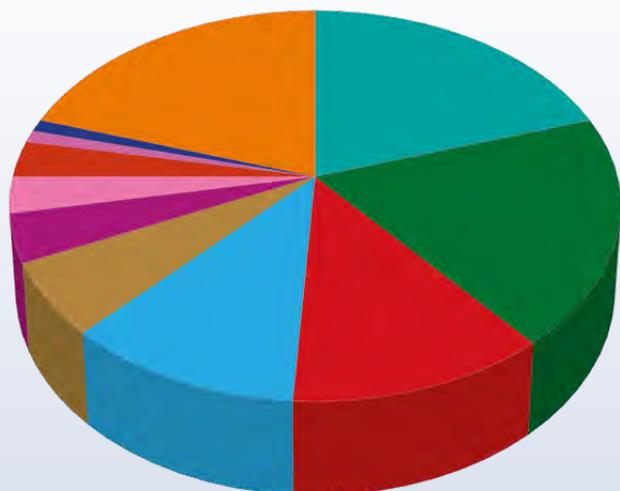


# DOSSIER - BUDGET 2022

## Répartition des dépenses de fonctionnement

Malgré les contraintes, l'équipe municipale souhaite renforcer la qualité du service public délivré à Villennes.

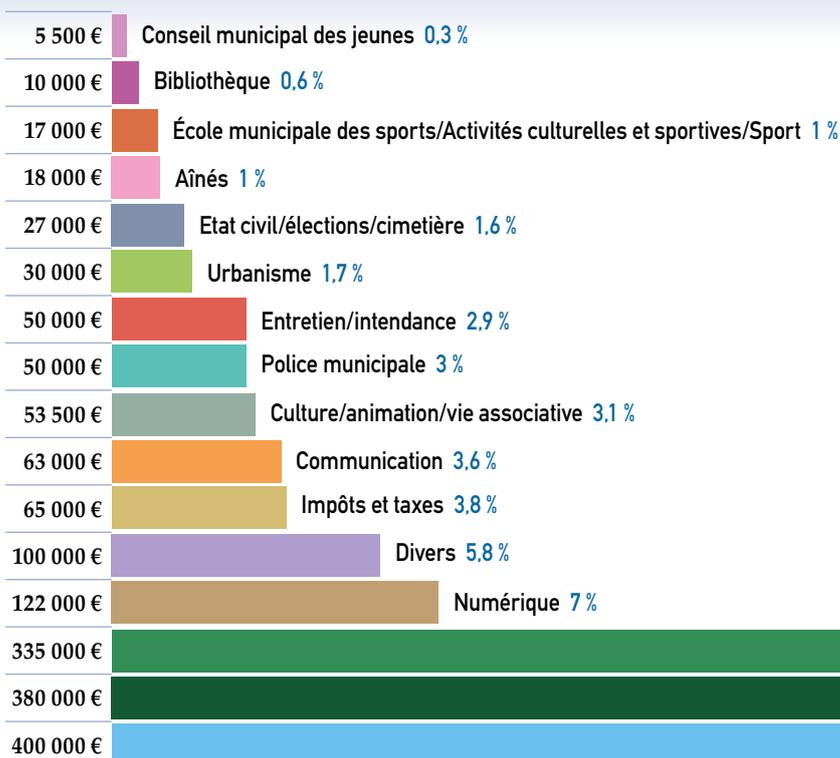
Répartition des dépenses de personnel (charges incluses) **3 250 000 €**



■ 2 policiers municipaux seront recrutés pour renforcer les effectifs  
-> 9 agents au total ce qui permettra de mettre en place une brigade de nuit.

■ 1 Atsem par classe à Villennes -> 9 agents

- 20% Administratif (Services à la Population, Secrétariat général, Ressources humaines, Finances, Urbanisme, Communication...)
- 20% Entretien / Cantine / Surveillance
- 19% Technique (bâtiments, espaces verts)
- 12% Police municipale
- 11% Atsem
- 6% Sport
- 4% Culture
- 3% Social
- 3% École des Sports
- 1% Étude dirigée
- 1% Extérieurs



Répartition des dépenses de fonctionnement des services  
**1 725 000 €**

# DOSSIER - BUDGET 2022

## Maintenir une dynamique d'investissement en 2022



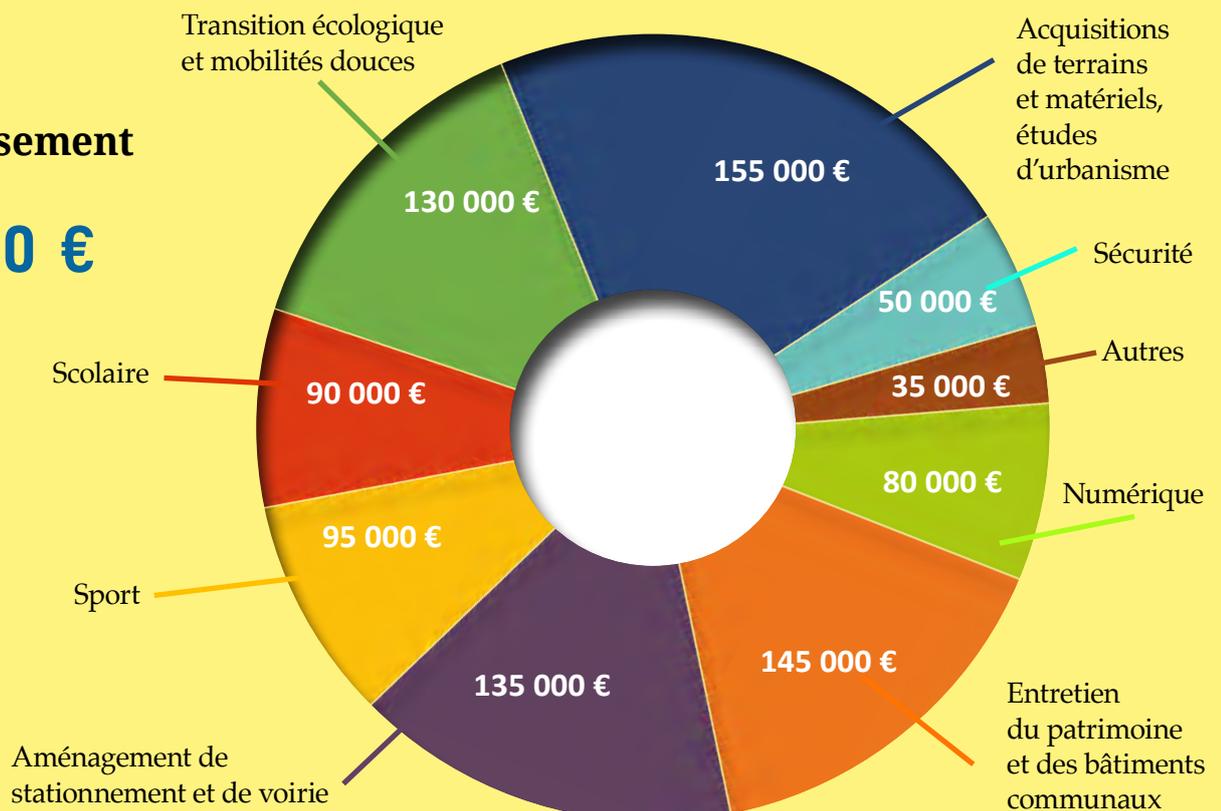
**Maison médicale\***  
**2 500 000 €**



**Maison des associations\***  
**670 000 €**

\* Montant d'investissement restant à réaliser sur le budget 2022.

**Dépenses d'investissement 2022 :**  
**915 000 €**



# JEUNESSE

## L'éloquence, c'est tout un art

Alors que viennent de débiter des sessions de formation à l'art oratoire, la Municipalité s'apprête à lancer un concours d'éloquence ouvert aux collégiens, lycéens et étudiants.



Depuis le 9 avril, les jeunes peuvent trouver leur voix à Villennes. En partenariat avec l'association Lysias Nanterre, une vingtaine d'entre eux ont entamé un cycle de 4 ateliers de formation pour acquérir les bases de l'art oratoire.

« Maîtriser les codes de la prise de parole en public est un avantage non négligeable dans le parcours scolaire puis professionnel, estime Arthur Rouyer, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse, à l'origine de cette initiative. On ne naît pas

orateur, on le devient. À travers cette formation, nous souhaitons donner des bases techniques à nos jeunes Villennois. » Par petits groupes, encadrés par plusieurs intervenants et en abordant différentes thématiques, les stagiaires ont donc, lors des deux premières séances, déjà beaucoup appris sur la confiance en soi, le phrasé, les postures, etc. De nouvelles sessions sont prévues les 14 et 21 mai prochains (pour plus d'informations : [a.rouyer@ville-villennes-sur-seine.fr](mailto:a.rouyer@ville-villennes-sur-seine.fr)).

### Un concours d'éloquence au mois de juin

Pour surfer sur le succès de cette première initiative, la Municipalité a décidé de mettre en place un concours d'éloquence dont le thème sera « Les Valeurs de la République ». « Ce concours sera ouvert aux collégiens, lycéens et étudiants, peu importe qu'ils soient de Villennes ou d'ailleurs », précise Arthur Rouyer. Le lieu et la date de cet événement seront prochainement communiqués sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune.

## Le CMJ présenté en conseil municipal

Quelques mois après son élection, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) de Villennes a été présenté officiellement lors de la réunion du Conseil municipal du 7 avril (diffusé en direct sur Facebook et toujours en ligne) et planche déjà sur de nombreux projets. Après avoir lancé le concept vidéo des minutes écolos, les jeunes élus ont organisé une collecte d'équipements numériques usagers pendant une semaine à la sortie des écoles (voir p24), participé à la commémoration du cessez-le-feu en Algérie et réalisé l'opération de prévention de sécurité routière « À Villennes, on roule zen » (voir p10). Prochain temps fort pour nos jeunes édiles : la participation à un ramassage citoyen de déchets initié par l'association Villennes Initiatives et Écologie (VIE).



## Inscrivez-vous pour la sortie à Rouen le 14 juin

La traditionnelle sortie des seniors aura lieu le 14 juin.

Au programme : une matinée de visite à Rouen, suivie d'un repas au restaurant. Une surprise vous attend ensuite, puis direction La Bouille pour découvrir l'un des plus beaux villages de France.

Cette année, les inscriptions se feront jusqu'au 20 mai, exclusivement par les moyens ci-dessous (nombre de places limité) :

- par téléphone au 01 39 08 25 40
- par sms au 06 13 01 37 80
- par mail : n.gress@ville-villennes-sur-seine.fr
- en mairie aux horaires d'ouverture.

Une fois votre inscription validée, vous recevrez un courrier vous informant des modalités. Une participation de 15 € sera demandée pour chaque participant.



## Le loto, c'est toujours un succès

Une vingtaine de Villennois se sont réunis mardi 29 mars dans la salle Fordan pour participer au loto animé par Christyane Javoise et organisé par la

mairie. Un événement festif toujours très apprécié par nos aînés qui ont également eu le plaisir d'avoir la visite du Maire pendant le café en début de séance.



## Deux anciens combattants honorés

Le 19 mars dernier, près de la stèle de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), a eu lieu la cérémonie commémorative du 60<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. En présence du Maire, Jean-Pierre Laigneau, de nombreux élus du Conseil municipal et des élus du Conseil municipal des jeunes (CMJ), Georges Aubel, président du comité Vernouillet-Villennes-Médan de la FNACA, a remis la Croix du combattant à Robert Triboul (qui serre la main du Maire sur la photo) et à Jean-Claude Bellanger.



# EN BREF

## Jonquilles contre le cancer



Plus de 1000 euros ont été récoltés grâce à la générosité des Villennois pour l'opération « Une Jonquille contre le cancer » au profit de l'Institut Curie. Vous pouvez toujours faire un don sur la page de collecte de Villennes-sur-Seine : <https://macollecte.curie.fr/projects/collecte-contre-le-cancer-de-villennes-sur-seine-fr>



## AMAP villennoise

Rejoignez l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne de Villennes et profitez de paniers maraîchers, de pains et de gourmandises chaque mercredi.

[amapvillennoise@gmail.com](mailto:amapvillennoise@gmail.com)



## Collecte de sang

79 volontaires, dont 9 nouveaux donateurs, se sont présentés lors de la dernière collecte de sang organisée par l'ESF à la salle des Arts.

## Participez au Villennes Clean Up Day

VIE, en partenariat avec le Conseil municipal des jeunes (CMJ), les Ragondins et l'association des riverains du Chemin du Bord de l'Eau, organise un nettoyage citoyen le 18 juin prochain à partir de 9h.

Deux parcours ont été retenus :

- **Parcours 1** : départ de l'entrée de ville dite de « la Flamme », direction rue des Migneaux
- **Parcours 2** : départ du parking quais de Seine / rue des Canotiers, direction la base nautique.

[contact@v-i-e.fr](mailto:contact@v-i-e.fr)



Le CMJ a organisé une collecte d'équipements numériques usagés à l'occasion du Cyber World Clean-Up Day.

## Fresque du climat

La Fresqu'Ouverte est une Fresque du Climat, organisée par l'association Villennes Initiatives et Écologies (VIE) et ouverte au public. Cet événement a pour mission de sensibiliser un maximum de personnes dans le monde à la compréhension des causes et des conséquences du changement climatique et son caractère systémique. Pour plus de détail, rendez-vous sur <https://v-i-e.fr/fresque-du-climat/>





Retrouvez désormais l'actualité de Villennes-sur-Seine sur son compte Instagram officiel  
@ villennessurseine ou sur <https://www.instagram.com/villennes-surseine/>





Instagram

villennessurseine Modifier profil

9 publications 82 abonnés 42 abonnements

Mairie de Villennes-sur-Seine  
Hôtel de Ville  
Au bord de la Seine, dans les Yvelines, Villennes-sur-Seine propose un cadre de vie exceptionnel à une trentaine de kilomètres seulement de Paris.  
[www.ville-villennes-sur-seine.fr](http://www.ville-villennes-sur-seine.fr)

PUBLICATIONS ENREGISTREMENTS IDENTIFIÉS

## Les bénévoles de la bibliothèque sont à la page

Dévoués et disponibles, les bénévoles de la bibliothèque Émile-Zola apportent un soutien considérable dans l'organisation des actions menées par l'établissement.

C'est un rituel bien ficelé. Tous les premiers lundis de chaque mois, le personnel de la bibliothèque ouvre ses portes à son groupe de bénévoles pour une réunion de travail aux allures de café littéraire. Après un compte-rendu sur les actions passées et les projets à venir, le tour de table commence. Romans, documentaires, BD, chacun présente ses propositions et ses coups de cœur, s'appuyant sur des critiques littéraires ou leur propre avis. Le choix se fait ensuite au gré des discussions et selon le budget.

### « Des bénévoles investis »

« Ces comités sont des moments privilégiés. Nous avons la grande chance à Villennes d'avoir des bénévoles investis qui non seulement proposent, mais aussi participent aux échanges et concourent à nous faire découvrir de jolies perles, insiste Virginie



Albar, Adjointe au maire déléguée à la Culture, à l'Événementiel et à la Vie associative. *Nos agents de la bibliothèque sont aussi forces de proposition et sources d'éclairage pour choisir des titres variés et pour tous les publics.* »

L'implication des 17 bénévoles va bien au-delà des avis sur l'acquisition des livres. Certains assurent des per-

manences auprès des bibliothécaires pendant les créneaux d'ouverture au public, d'autres se chargent de lire des contes lors des animations dédiées aux enfants ou d'assurer la gestion de la grainothèque. Une plus-value indéniable pour la Bibliothèque Émile-Zola qui organise de nombreux événements récurrents.

## À lire de vive voix



**Coach vocale et sophrologue, Sylvia Schmitt a présenté son livre *Se connaître et se réaliser grâce à sa voix* à la Bibliothèque Émile-Zola.**

Villenoise depuis 10 ans, bien connue pour l'atelier Chant pour tous qu'elle anime au sein de l'association Villennes Bienvenue (AVB), Sylvia Schmitt a sorti le 1er mars son premier livre. Le 2 avril, la Bibliothèque Émile-Zola l'a reçue pour une séance de dédicace et un échange avec les Villennois autour de la relation de chacun avec sa voix.

### Découvrir sa signature vocale

Dans son livre, elle raconte son parcours à la suite de la perte de sa voix et les che-

mins qu'elle a empruntés pour oser être soi. Entre le développement personnel et le coaching vocal, elle anime différents ateliers de groupes, pratiquant l'art du chant et de la prise de parole en public, l'approche de la scène axée sur la liberté du mouvement, la respiration, la gestion du stress et la confiance en soi. Elle est la coach vocale de l'imitatrice Sandrine Alexi, ce qui lui a donné envie d'aller plus loin vers la singularité d'une voix, en développant sa propre méthode Quint'essens pour que chacun découvre sa signature vocale.

# CULTURE

## Tout pour la musique

Avant les vacances d'été, plusieurs concerts vous seront proposés à Villennes.

### Inès Halimi vous aime vers le jazz

Inès Halimi et le pianiste Alix Logiacco jouent, créent, composent, improvisent ensemble depuis de nombreuses années. Après une série de concerts, ils reviennent avec une nouvelle proposition artistique : ils interprètent leurs compositions originales, qu'ils mêlent à des textes de la littérature française tantôt déclamés, tantôt mis en musique. Dans une forme théâtralisée, L'Aimant invite le spectateur à suivre Albert Camus, Colette, Denis Diderot, Romain Gary, et bien d'autres, dans leur rencontre avec le jazz.

*Samedi 14 mai à 20h30 - Salle du Conseil municipal*  
*Tarifs : adultes 15 €, tarif réduit 8 € (moins de 12 ans)*  
*Réservations : 01 39 08 25 40 ou s.czeher@ville-villennes-sur-seine.fr*



### Voyage musical au temps de la Renaissance

Le trio Tudor4U vous propose un conte musical de la Renaissance. Les trois musiciens en costumes d'époque plongent le public dans un voyage magique et envoûtant au sein des cours royales du 16<sup>e</sup> siècle, à travers une mise en scène enjouée, agrémentée d'une petite pointe d'humour british. Birgitte Bourgois (chanteuse soprano villennoise), Pia Kaufmanas (flûtiste) et Adrien Maza (guitariste). Une petite collation dite « croustille » vous sera proposée après le concert.

*Samedi 11 juin à 20h - Église Saint-Nicolas de Villennes*  
*Tarifs : adultes 15 €, tarif réduit 8 € (moins de 12 ans)*  
*Réservations : 01 39 08 25 40 ou s.czeher@ville-villennes-sur-seine.fr*



### Fête de la musique

#### Avis aux musiciens amateurs !

Cette année, la commune vous invite à participer à l'animation de la fête de la musique, le samedi 18 juin 2022, dans le parc de la mairie.

*Pour plus d'informations : 01 39 08 25 48*  
*ou s.czeher@ville-villennes-sur-seine.fr*



## Des tableaux offerts à la commune

Après avoir exposé à la salle Fordan, les artistes Catherine Brébel et Patrick-Robert Sanial ont fait don d'œuvres à la Municipalité.

Quand l'art vient à la rencontre des Villennois. Grâce aux généreux dons de Catherine Brébel et de Patrick-Robert Sanial, la mairie accueille de nouvelles toiles sur ses murs. « *Nous avons une chance merveilleuse à Villennes, s'enthousiasme Virginie Albar, Adjointe au maire déléguée à la Culture, à l'Événementiel et à la vie associative. Les Villennois vont pouvoir admirer ces belles œuvres lors de leur passage à la mairie.* » Ces tableaux sont en effet visibles dans le hall d'accueil de la mairie.



*Labyrinthe n°2 de Catherine Brébel*



*Colère et Tension de Patrick-Robert Sanial*

## Les Photophiles s'exposent



couleur et noir et blanc... À découvrir absolument !

Le club villennois a encore brillé lors de la dernière Coupe de France de photographie avec la première place du concours National 1 image projetée couleur et 3 secondes places (papier monochrome, image projetée monochrome, papier couleur), ainsi qu'un trio gagnant en coupe de France auteur : 1<sup>er</sup> Philippe Gombert, 2<sup>e</sup> Sylvie Robin Pavlovsky, 3<sup>e</sup> Anke Leichlein. Pour cette exposition, il nous présente un florilège de photos récentes de ses membres passionnés. Nature, architecture, portraits, scènes de vie, macro,

Exposition annuelle des Photophiles de Villennes – Du 10 au 22 mai – Salle Fordan  
Entrée libre  
Vernissage le vendredi 13 mai à 19h à la Salle des Arts.



**Suivez  
l'actualité  
culturelle grâce  
à la newsletter**

La lettre d'information électronique reprend du service, elle vous présente tous les prochains événements culturels ! Vous souhaitez la recevoir ? Faites-en la demande à [s.czeher@ville-villennes-sur-seine.fr](mailto:s.czeher@ville-villennes-sur-seine.fr)

# SPORT

## Un nouveau départ pour la Foulée villennoise

Après deux annulations consécutives à cause de la crise sanitaire, la Foulée villennoise est de retour le dimanche 22 mai 2022.

Dans la foulée du retour à la normale pour les activités sportives, la Municipalité et l'Office municipal des sports (OMS) de Villennes se réjouissent de pouvoir à nouveau organiser la Foulée villennoise, la course historique qui fêtera (enfin) sa 30<sup>e</sup> édition. « C'est un moment important pour la communauté associative de Villennes mais aussi pour l'ensemble des habitants car, avec les différents formats de course proposés, c'est toute la famille qui est invitée à un moment à la fois sportif, convivial et fédérateur, précise Jean-Yves Morin, Conseiller municipal délégué aux Sports. Je tiens également à remercier l'OMS, en particulier Alain Larigaldie, Cinzia Giuliano, la responsable du service des Sports, et l'ensemble des bénévoles, sans qui cette course n'aurait pas la même saveur. »

**Nouveauté avec la  
Family Bike and Run**

En plus des distances de course proposées les années précédentes (2 km, 5 km, 10 km), l'organisation innove cette année avec un nouveau concept : la Family Bike and Run. Le principe : 1 parent coureur et 1 enfant de moins de 12 ans à vélo sur un parcours de 5 km. Comme la course des enfants de 2 km, l'inscription est gratuite. « Là encore, l'idée est d'ouvrir au plus grand nombre et de faciliter l'accès à la plus importante compétition sportive de Villennes », poursuit Jean-Yves Morin.

Seul ou en famille, pour la performance ou le plaisir, tout le monde trouvera chaussure à son pied pour la 30<sup>e</sup> Foulée villennoise.



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE VILLENNES

### 30<sup>e</sup> FOULÉE VILLENNOISE

**NOUVEAUTÉ !**  
10h Family 5 km  
Bike & Run  
1 parent coureur + 1 enfant de moins de 12 ans à vélo !

**DIM. 22 MAI 2022**  
COMPLEXE SPORTIF - RUE DU PRÉ-AUX-MOUTONS

9h30 **2 km**    10h30 **5 km**    10h30 **10 km**

Villennes sur Seine  
Certificat médical (athlétisme/triathlon) de moins d'un an, ou licence en cours de validité, ou questionnaire de santé rempli pour les mineurs, obligatoire pour toute inscription.

Inscriptions\* : [www.ville-villennes-sur-seine.fr](http://www.ville-villennes-sur-seine.fr) ou en flashant ce QR code :



\*Avec un chèque de 8 euros à l'ordre de l'OMS Villennes. Joindre impérativement un certificat médical (athlétisme/triathlon) pour l'inscription ou le questionnaire de santé rempli pour mineurs.

Renseignements :  
06 71 17 46 83 (Alain Larigaldie)

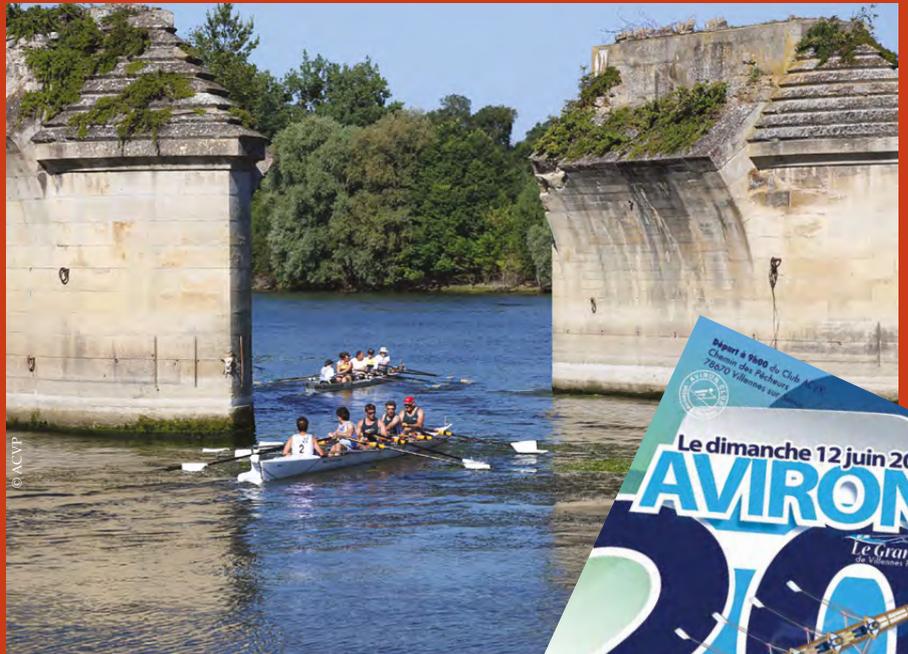


Le départ de l'édition 2019.

# Le Grand 8, une véritable attraction

La compétition organisée par l'Aviron club Villennes-Poissy (ACVP) fêtera sa 20<sup>e</sup> édition le 12 juin prochain .

Pour son cadre exceptionnel et son esprit de convivialité, le Grand 8 de Villennes est une épreuve toujours très prisée dans le monde de l'aviron. Elle emprunte son nom au dessin du parcours de 9 km, à effectuer deux fois, sur la Seine autour des îles de Villennes et des Migneaux, avec notamment un slalom autour du vieux pont de Poissy. « Nous sommes très heureux de reprendre la course du Grand huit après deux années de pandémie. Ce sera la 20<sup>e</sup> édition et nous espérons la visite de nombreux Villennois pendant et après la course, précise Franck Cariou, le président du club organisateur. Cette année, nous aurons autour de 35 bateaux soit plus de 175 rameurs, avec plus de 35 bénévoles qui participeront à l'organisation de la course. Nous aurons également des ostéopathes pour réparer les traumatismes après les efforts et notre buvette proposera des repas chauds, des boissons et des gâteaux. » Une occasion idéale pour



découvrir une discipline où le plaisir et l'effort ne font qu'un.

*Le Grand 8 de Villennes Poissy – Dimanche 12 juin 2022. Départ à 9h du club ACVP (Chemin des pêcheurs à Villennes)*

## Les Ragondins vont encadrer l'Armée



Dans le cadre de la journée nationale des blessés de l'Armée de Terre, la section technique de l'Armée de Terre (Stat) organise le Challenge Gribeauval.

Précédemment organisé sous le format Bike and run, cet événement, réservé aux militaires, est complété en 2022 par une épreuve de kayak sur la Seine et fera donc étape à Villennes le mardi 8 juin, à partir de 11h30. « Nous allons leur fournir le matériel et les encadrer », précise Gwendal Gregam, le Président des Ragondins, le club de sports de pagaie.

Cette épreuve sportive s'inscrit dans la démarche globale de l'Institution militaire pour ses blessés. C'est aussi l'occasion de recueillir des dons qui seront reversés aux associations de blessés. Ils permettent de financer des stages et de fournir un accompagnement dans les parcours de soins et de reconstruction.

## Football : les U16 en finale de la Coupe des Yvelines

Vainqueurs de Bailly-Noisy (3-1) en demi-finale, le FC Villennes-Orgeval s'est qualifié pour la finale de la Coupe des Yvelines U16 de football. Le 19 juin, ils affronteront Chatou pour décrocher le titre départemental. Également leader de leur poule en championnat (D2), les joueurs coachés par Michael Lopes ont donc une fin de saison palpitante en perspective. En revanche, le parcours s'est arrêté en demi-finale pour les Seniors A, battus (2-1) à Trappes.



# TRIBUNES

## Tribune liste « *Bien vivre à Villennes autrement* »

Chères Villennoises, chers Villennois,

Le budget 2022 a été adopté par la majorité du conseil municipal, dont une partie de l'opposition. L'achèvement de la maison médicale sera le chantier majeur, témoin de notre volonté de placer la santé des Villennois au cœur de nos préoccupations. Nous avons dû relever le taux de la taxe foncière, afin de pallier le désengagement de l'État et la réduction des versements de la communauté urbaine GPS&O. C'est une décision difficile mais nécessaire, pour

remettre de l'ordre dans les comptes et pouvoir embaucher deux policiers municipaux supplémentaires afin de mettre en place une brigade de nuit. C'est aussi indispensable pour regagner des marges de manœuvre financières et sécuriser notre capacité à investir pour l'avenir, en particulier dans la transition écologique, les écoles, la préservation du patrimoine communal. Nous aurons ainsi les reins financiers plus solides pour faire face aux défis des années qui viennent.

## Tribune liste « *Avenir Villennes* »

Un nouveau quinquennat pour servir les Français

Les électeurs ont décidé d'accorder leur confiance pour 5 ans de plus à Emmanuel Macron. Les Français ont fait le choix du rassemblement et de l'unité.

Le Président l'a dit, ce vote l'oblige pour les années à venir. Emmanuel Macron devra répondre aux attentes de nos concitoyens. Il devra revenir à l'essence de l'action publique qui est d'être à l'écoute et d'apporter des solutions.

Cette réélection sera pour la France l'opportunité de réaffirmer le pacte républicain et d'aborder les défis de notre société avec détermination. Et je sais qu'Emmanuel Macron aura à cœur d'utiliser les propositions des élus locaux, comme il l'a déjà fait par le passé, notamment lorsque, député suppléant de la 6<sup>e</sup> circonscription des Yvelines, je l'ai rencontré avec Karl Olive et Arnaud Péricard.

Pour déployer son projet pour la France, le Président a besoin de s'appuyer sur une large majorité à l'Assemblée nationale, forte des sensibilités qui la composent.

Pierre-François DEGAND  
Liste Avenir Villennes  
avenirvillennes@gmail.com

## Tribune liste « *Villennes Ensemble* »

Le second tour des élections présidentielles du 24 avril 2022 fut un réveil des consciences. La démocratie s'est exprimée comme pour reprendre ses droits, pour une république unie et non fragmentée ou stigmatisée, qui protège ses femmes et ses hommes, alors que tant reste à faire.

De quelle société voulons-nous pour demain ? Dans un contexte bouleversé par la guerre entre la Russie et l'Ukraine, l'arrivée au pouvoir en France d'une force politique à « droite de la droite » aurait eu des conséquences considérables pour notre société et nos valeurs.

Les défis à relever restent immenses : la transition écologique, l'urbanisme contenu ou bien encore la maîtrise des dépenses publiques.

Villennoises et Villennois, restons vigilants et relevons Ensemble tous ces défis pour nos générations futures.

Olivier Hardouin  
Villennes Ensemble

# AGENDA & CARNET



**Tous les jeudis / 16h30-18h30**

## Ludo'Time

Jeux de société avec la Bibliothèque Émile-Zola

**Dimanche 8 mai / 12h**

## Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945

Place de la Libération

**Du 10 au 22 mai**

## Exposition annuelle des Photophiles

Salle Fordan

**Mercredi 11 mai / 14h-15h30**

## Les mercredis pratiques : l'hygiène alimentaire

Sur inscription

Bibliothèque Émile-Zola

**Samedi 14 mai / 10h-12h**

## Permanence juridique

(gratuite et sans rendez-vous)

Mairie



*Flore Gateau assure la permanence juridique.*

**Samedi 14 mai / 20h30**

## Concert d'Inès Halimi avec le pianiste Alix Logiaco

Salle du Conseil municipal

**Dimanche 22 mai / 9h30**

## 30e Foulée villenoise

Départs et arrivées au complexe sportif

**Dimanche 22 mai / 17h**

## Spectacle pour l'Ukraine

Salle des Arts

**Samedi 4 juin / 10h-12h**

## Permanence juridique

(gratuite et sans rendez-vous)

Mairie

**Samedi 4 juin**

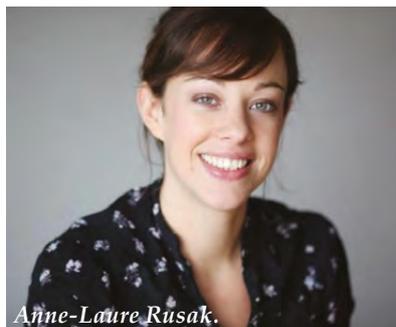
## Fresque du climat (avec l'association VIE)

Complexe sportif

**Jeudi 9 juin / 20h30**

## Rencontre-dédicace

avec **Anne-Laure Rusak**, auteure de *50 exercices de déco-thérapie*, Bibliothèque Émile-Zola.



*Anne-Laure Rusak.*

**Samedi 11 juin / 20h**

## Concert Renaissance avec Tudor 4U

Église Saint-Nicolas

**Dimanche 12 juin / 9h**

## Le Grand 8 (aviron)

Départ au club ACVP (Chemin de pêcheurs)

**Samedi 18 juin / à partir de 18h**

## Fête de la musique

Parc de la mairie

**Samedi 18 juin / 9h**

## Villennes Clean'Up Day (avec l'association VIE)

Départs de la Flamme et du parking rue des Canotiers

**Jeudi 23 juin / 20h15**

## Réunion du Conseil municipal

Salle du Conseil municipal

**Samedi 25 juin / 13h-18h**

## Journée de l'enfance

Parc de Marolles

**Samedi 2 juillet / 8h45-13h**

## Spectacle des écoles

Théâtre de verdure de Marolles

**Samedi 2 juillet / 10h-12h**

## Permanence juridique

(gratuite et sans rendez-vous)

Mairie

**Mercredi 6 juillet / 16h30**

## À pas contés

Lecture pour les enfants à partir de 4 ans à la Bibliothèque Émile-Zola

## Naissances

BOUHNİK Emmy, 18 janvier.

LANVIN-LESPIAU Elena, 22 janvier.

DELAHAIE Léonore, 8 février.

VEVERKA Grégoire, 16 février.

COMELLI Esteban, 21 février.

AVELINE Amaury, 4 mars.

## Décès

AYRAL Robert, 13 janvier.

AUBRY Jean-Michel, 16 janvier.

HACKSTAFF SWEENEY Mina, 17 janvier.

BENSALEM Mohammed, 17 janvier.

CHENEAU Suzanne née FLEURY, 19 janvier.

EON Christiane née LE CLANCHE, 23 janvier.

MEIERS Guillaume, 29 janvier.

BURBACH Gilbert, 31 janvier.

GOUESSE Roger, 2 février.

CHAUVEL Marcel, 13 mars.

GABRIEL Michèle, 17 mars.

LECLERCQ Evelyne, 5 avril.

HARLEY Micheline, 8 avril.

## Après la Présidentielle, les Législatives



Les élections législatives 2022 auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022 afin d'élire les 577 députés de l'Assemblée nationale.

En cas d'absence le jour d'un scrutin, vous pouvez choisir de voter par procuration, en faisant la démarche soit en ligne (<https://www.maprocuration.gouv.fr/>), soit en vous rendant en gendarmerie ou dans un commissariat de police. Il est recommandé de faire la procuration le plus tôt possible à cause des délais d'acheminement de celle-ci.



# EMPHASE IMMOBILIER

ACHAT | VENTE | CONSEIL

Agence immobilière  
à Villennes-Sur-Seine  
depuis 2014



©FlorentMahiette

**SÉBASTIEN ALONZI** ||| Agent immobilier

Tél : 01 39 11 56 88 ||| Mob : 06 47 86 59 62  
agence@emphase-immobilier.com



©Edouard MEYER / Emphase Immobilier

SARL au capital de 7500 € - RCS Versailles 508 684 115

Carte transaction n° CPI 7801 2018 000 032 517

[www.emphase-immobilier.com](http://www.emphase-immobilier.com)